

AUTRICHE

Projet de décision sur la reconstitution d'un comité spécial chargé
de négocier un traité interdisant la production de matières
fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs
explosifs nucléaires

La Conférence du désarmement décide de reconstituer, au titre du point 1 de son ordre du jour, intitulé "Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmement nucléaire", un comité spécial chargé de négocier, sur la base du rapport du coordonnateur spécial (CD/1299) et du mandat formulé dans ce rapport, un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires.

Le comité spécial fera rapport à la Conférence du désarmement sur le progrès de ses travaux avant la fin de la session de 1998.
